ATTESTATION SUR L’HONNEUR

pour bénéficier du paiement des subventions dans le cadre des dispositions dérogatoires proposées par la délibération du Conseil Régional Occitanie n° CP/2020-AVR/09.13 en date du 3 avril 2020 approuvant le fonds Solutions Associations Occitanie

Je, soussigné(e)…………………………………………………………………………………., exerçant les fonctions de Président(e) de l’association …………………………………………………………………………………….atteste sur l'honneur :

- l’exactitude des informations contenues dans la demande de financement et dans les documents produits, notamment la mention de l’ensemble des demandes de financement auprès d’autres financeurs publics ainsi que l’approbation du budget par les instances statutaires ;

Rappel :

* Le montant de la subvention votée par la Région est de …………………………….. €
* Le niveau de dépenses effectivement réalisé\* est de : ……………………………………………€

*\*pour le calcul des dépenses l’ensemble des charges fixes et rémunérations peuvent être incluses.*

- la régularité de la situation fiscale et sociale de la structure porteuse du projet.

Je m’engage à :

- informer la Région de tout changement quel qu’il soit : modification de la structure ou du projet à financer ;

- respecter les règles de commande publique, le cas échéant pour les organismes soumis à l’ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ;

- me soumettre, a posteriori, à tout contrôle technique, administratif, comptable et financier, et communiquer toutes pièces et informations en lien avec le programme d’actions ou l’opération qui seraient demandées par les services régionaux pour finaliser l’instruction ou suivre la réalisation de l’opération ou du programme d’actions, et son contrôle.

J’autorise la Région à utiliser mes données personnelles dans le cadre de l'instruction des demandes de financement et demandes de paiements conformément au Règlement Général de Protection des Données (*Prendre connaissance des informations relatives au traitement de mes données personnelles*).

Fait à ………………………………………………………………………………………………le …………………………….2020.

Signature :